



**FAX**

---

LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses - Le 20 juin 2023

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

NOMBRE DE PAGES : 4

N° DE RÉF : CEA/P-SAC/CCSIMN/2023/347

ÉMETTEUR : Le Directeur du CEA/Paris-Saclay

---

**Objet : déclaration d'événement significatif**

Je vous prie de trouver en annexe la déclaration d'un événement significatif relatif au non-respect des zones d'entreposage de déchets définies dans le chapitre 13 des RGE des INB 165 et 166.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.

Christian BAILLY  
Directeur du centre CEA/Paris-Saclay

**Destinataires :**

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44 01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Président de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DEU	01 46 16 44 36
DRIEAT – Unité Départementale des Hauts-de-Seine	<a href="mailto:ud92.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr">ud92.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr</a>
ASN/DRC	<a href="mailto:courrier@asn.fr">courrier@asn.fr</a>
ASN/OLS	<a href="mailto:orleans.asn@asn.fr">orleans.asn@asn.fr</a>
IRSN/PSN-EXP/SSRD	<a href="mailto:courrier-externe-ssrd@irsn.fr">courrier-externe-ssrd@irsn.fr</a>
CLI FAR	<a href="mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr">cli-far@hauts-de-seine.fr</a>

---

CEA

Centre CEA Paris-Saclay | 91191 Gif-sur-Yvette Cedex  
T. +33 (0)1 69 08 77 89 | F. +33 (0)1 69 08 97 19  
[christian.bailly@cea.fr](mailto:christian.bailly@cea.fr)

Etablissement public à caractère industriel et commercial | RCS Paris B 775 685 019

Direction du CEA/Paris-Saclay

ISO 9001  
ISO 14001  
BUREAU VERITAS  
Certification



**Copies :**

- AG ; AGA ; CAB-AG : [secretariat.ag@cea.fr](mailto:secretariat.ag@cea.fr) ; [secretariat.aga@cea.fr](mailto:secretariat.aga@cea.fr) ; [secretariat.dircab@cea.fr](mailto:secretariat.dircab@cea.fr)
- HC (secrétariat)
- DSSN/DIR : P. Yvon, O. Kadouch, F. Vaufrey
- DSSN/SSGC : A.-R. Mairey, F. Doyen, F. Goger
- DSSN/SSN
- DSSN/SPHE : D. Lallemand
- PCDN : [ccc@cea.fr](mailto:ccc@cea.fr)
- IGN : [Direction-ign@cea.fr](mailto:Direction-ign@cea.fr)
- DCOM : [presse@cea.fr](mailto:presse@cea.fr)
- DRHRS (secrétariat)
- DJC
- DPCEPI/CJ (secrétariat)
- P-SAC/DIR
- P-SAC/DDSS
- P-SAC/CME
- P-SAC/DSPS
- P-SAC/DSPS/SPRE
- P-SAC/DSPS/FLS SAC
- P-SAC/DSPS/SST FAR
- P-SAC/DSPS/UAI
- P-SAC/DSST
- P-SAC/CQSE
- P-SAC/UCRP
- P-SAC/CCSIMN
- CAB-AG/MOA A&D : V. Gorgues, C. Richet
- DES/DDSS
- DES/DGCP
- DES/EC : F. Cordier
- DES/DDSD/DIR : C. Oudot, C. Beretti, D. Canas
- DES/DDSD/UADF
- DES/DDSD/UADF/BQSE
- DES/DDSD/UADF/SEID
- DES/DDSD/DTPI/S3N
- CAD/DIR : [csn@dircad.cea.fr](mailto:csn@dircad.cea.fr) ; [direction.cadarache@cea.fr](mailto:direction.cadarache@cea.fr)
- MAR/DIR : M. Bedoucha, B. Martinez, F. Prat
- MAR/CSNSQ : M. Kerdelhue, T. Poyet, [mar\\_dir\\_csnsq\\_courri@cea.fr](mailto:mar_dir_csnsq_courri@cea.fr)
- GRE/DIR : B. Feignier, P. Charléty, V. Troesch
- DAM/DIF : J.P. Verger, T. Collin
- DAM/VA : M. Secheresse, H. Chollet, L. Jaskula
- DAM/CESTA : S. Barré, F. Llorca
- CSE P-SAC : F. Bentejac
- CSSCT Fontenay-aux-Roses : [cssct-far@cea.fr](mailto:cssct-far@cea.fr)

## ANNEXE : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

**DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION  
OU L'ENVIRONNEMENT (INB)**
**Référence : CEA/P-SAC/CCSIMN/2023/347 Date : 20/06/2023 Indice : 0**

Description		
Site : FONTENAY AUX ROSES	INB : 165 et 166	Atelier/laboratoire/réacteur: /
État de l'installation :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt	<input type="checkbox"/> en CDE <input checked="" type="checkbox"/> en MAD/DEM <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement	<input checked="" type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention	<input type="checkbox"/> en maintenance <input type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : A définir	Date et heure de détection : le 12 juin 2023 à 16h30	
Libellé de l'événement : Non-respect des zones d'entreposage de déchets définies dans les chapitres 13 des RGE des INB 165 et 166.		
L'événement est-il générique ? :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Si oui : site ou activité concernés :		
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant :	<input checked="" type="checkbox"/> sûreté                      critère : 3 <input type="checkbox"/> radioprotection            critère : <input type="checkbox"/> environnement                critère :	
Analyse préliminaire		
Description de l'événement :		
<p>Le 12 juin 2023, dans le cadre de l'inspection inopinée de l'ASN sur le thème « Déchets », les inspecteurs ont constaté plusieurs écarts aux chapitres 13 des RGE qui définissent les zones d'entreposage des déchets des INB lors des visites des bâtiments 18 et 10 respectivement des INB 165 et 166.</p> <p>En effet, la présence d'un entreposage de déchets nucléaires temporaire hors des zones dédiées est constatée dans le hall 030 du bâtiment 18. Celui-ci est associé aux travaux de réfection de la toiture de la tranche 3 du bâtiment 18 limitant l'accès aux zones d'entreposage de déchets du hall.</p> <p>De même, des déchets sont identifiés hors des zones d'entreposage définies par le référentiel dans le bâtiment 10 de l'INB 166 :</p> <p>- Dans le hall 2, à proximité immédiate mais à l'extérieur de la zone de regroupement sont entreposés : d'une part, 3 fûts 2A en attente de validation « colis constitués » en vue d'un transport au bâtiment 54 pour caractérisation sur la chaîne Sandra, et d'autre part 2 Cargopals contenant des déchets (TFA à traiter dans le sas TFA du hall 1 pour le premier et en attente de tri et mesures pour le second).</p> <p>- Dans le local S107 du hall 1, des déchets historiques (TFA/FMA/MI) sont entreposés depuis 2022 alors que cette zone est considérée en exploitation par le référentiel. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, ces déchets ont été mis dans le ce local lorsque les travées 6/7 du hall 1 (précédemment zone d'entreposage de ces déchets) sont devenues une zone d'exploitation avec le nouveau sas de traitement des déchets TFA. Cette permutation de zones entreposage et exploitation (respectivement travées 6/7 et local S107) n'a pas été intégrée, à ce stade, dans le référentiel. Toutefois, la nouvelle configuration a fait l'objet d'analyses préalables vis-à-vis de la maîtrise du risque incendie qui ont permis de valider celle-ci.</p>		
	<input type="checkbox"/> action automatique – alarmes <input checked="" type="checkbox"/> inspection externe (ASN...) <input type="checkbox"/> conduite - constat opérateur <input type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure <input type="checkbox"/> maintenance	<input type="checkbox"/> essais, contrôles <input type="checkbox"/> retour d'expérience <input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne <input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté <input type="checkbox"/> autre :
Origines présumées de l'événement :	<input type="checkbox"/> causes techniques <input checked="" type="checkbox"/> causes humaines <input checked="" type="checkbox"/> causes organisationnelles	<input type="checkbox"/> agressions externes <input type="checkbox"/> autre :

Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité <input type="checkbox"/> confinement <input type="checkbox"/> refroidissement	<input type="checkbox"/> fonctions supports <input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive <input type="checkbox"/> autre :
Conséquences sur les personnes : <input checked="" type="checkbox"/> aucune <input type="checkbox"/> évacuation sanitaire <input type="checkbox"/> blessure <input type="checkbox"/> contamination radiologique <input type="checkbox"/> contamination chimique <input type="checkbox"/> contamination microbiologique.		
Conséquences réelles : Aucune.		
Conséquences potentielles (sur la base de scénario réaliste) : L'entreposage de déchets radioactifs hors des zones destinées à cet effet peut entraîner une accumulation de charges calorifiques dans des zones où le risque incendie est non négligeable. En cas de départ de feu, une propagation d'un incendie aux colis pourrait entraîner la dégradation des premières et/ou deuxième barrières de confinement et conduire à la dissémination de matières radioactives.		
Mesures correctives immédiates : Pour le hall 2 de INB 166, d'ici la fin de la semaine 25/2023, le SCED évacuera les 3 futs 2A de déchets vers le bâtiment 54 et déplacera les 2 Cargopals vers la zone d'entreposage du hall 1.  Pour le bâtiment 18 une analyse des risques liés à l'entreposage de déchets dans le hall 30, hors des zones dédiées sera réalisée d'ici la fin du mois de juin. En mesure corrective immédiate, les chariots électriques seront positionnés à une distance plus importante soit à 1 m du mur de séparation afin d'éviter en cas de départ de feu d'un côté ou de l'autre la propagation de l'incendie.		
Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement : - Mise à jour du référentiel du bâtiment 10 de l'INB 11 pour les zones d'entreposages déchets. - D'autres actions pourront être définies après l'analyse des défaillances et des éventuelles actions inappropriées à l'origine de l'événement.		
État final de l'installation et du matériel concerné :		
Pour INB 166 : - pour l'entreposage dans le hall 2 cf. mesures correctives immédiates - l'intégration du local S107 du hall 1 en tant que zone entreposage dans le référentiel sera réalisée d'ici mars 2024 lors de la mise à jour du chapitre 13 des RGE, elle même tenant compte de la mise à jour de la décision ASN 2015-DC-508 relative à la gestion des déchets. Toutefois, cette configuration a fait l'objet d'analyses préalables vis-à-vis de la maîtrise du risque incendie qui ont permis de valider celle-ci. Pour INB 165 : Pour le hall 30 du bât.18, les déchets seront déplacés sur les zones d'entreposage dédiées après la fin du chantier de réfection des toitures du hall 3.		
<b>Proposition de classement de l'événement</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Au titre de la sûreté</b>		<input type="checkbox"/> <b>Au titre de la radioprotection</b>
Classement de base proposé : Sans objet	Classement de base proposé : /	
Éléments de classement : Sans objet	Éléments de classement : /	
Facteur supplémentaire éventuel : Sans objet/	Facteur supplémentaire éventuel : /	
Classement INES proposé : 0	Classement INES proposé : /	
<b>Communication externe</b>		
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ?		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui : par qui ?	À qui ?	Quand ?
<b>Responsable à contacter pour plus d'information</b>		
Nom : CORLAY	Prénom : Laurence	Fonction : cheffe de la CCSIMN
Téléphone : 01 46 54 72 35	Télécopie : 01 46 54 93 39	Mel : laurence.corlay@cea.fr
<b>Validation par le directeur d'établissement ou son représentant</b>		
Nom : BAILLY	Prénom : Christian	Fonction : Directeur du centre CEA/Paris-Saclay
Signature :		
		